

OS B 3519

- 1 MARS 2006
A2429

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE
DU 28 JANVIER 2006

L'an deux-mille six, le 28 Janvier, à neuf heures, ACETECH, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 €, tient une Assemblée Générale Extraordinaire, conformément aux dispositions statutaires, au 43, avenue de Juvisy-Cottages à Savigny-sur-Orge (91600), domicile de Monsieur Serge SAUNIER.

Sont présents :

Monsieur Serge SAUNIER, qui détient 60 % des parts sociales et préside l'Assemblée

Madame Nour-El-Houda SAUNIER, son épouse, qui détient 40% des parts sociales

M. Serge SAUNIER rappelle que *l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :*

- . *Changement de la date de clôture du premier exercice social*
- . *Détermination du montant des honoraires du gérant*

PREMIERE RESOLUTION

La date de clôture du premier exercice social de la société ACETECH est avancé au 31/03/2006

M. et MME SAUNIER approuvent cette résolution

DEUXIEME RESOLUTION

Le montant des honoraires de M. SAUNIER est fixé à TROIS MILLE EUROS (3.000 €) par mois

M. et MME SAUNIER approuvent cette résolution

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le gérant.

Signature du Gérant

